



N° 51

# LES COMMANDEMENTS

Cinquième Commandement de l'Eglise  
Quatre-Temps, vigiles jeûneras,  
Et le Carême entièrement.

Sixième Commandement de l'Eglise  
Vendredi chair ne mangeras,  
Ni le samedi même.

1. Le cinquième commandement de l'Eglise nous ordonne de jeûner le Carême, les Quatre-Temps et les veilles de certaines fêtes.

2. Jeûner, c'est ne faire par jour qu'un seul repas, auquel on peut ajouter une légère collation.

3. Le repas doit se faire à midi, et la collation le soir; ou bien on peut faire la collation vers midi, et dîner vers le soir.

4. Le jeûne entraîne l'obligation de l'abstinence, à moins qu'on n'en soit dispensé par l'Eglise.

5. L'abstinence consiste à ne pas faire usage d'aliments gras, tels que viande, bouillon, etc., défendus par l'Eglise à certains jours.

6. Ceux qui ne sont pas tenus au jeûne doivent garder l'abstinence, aussi bien les jours de jeûne que les autres jours fixés par l'Eglise.

7. Tous ceux qui ont vingt et un ans accomplis sont obligés de jeûner.

8. L'Eglise dispense de cette obligation les malades et ceux à qui la vieillesse ou des travaux trop pénibles ne permettent pas de jeûner.

9. Le Carême est un jeûne de quarante jours qui précède la fête de Pâques. Il a été institué: 1° pour honorer le jeûne de Jésus-Christ dans le désert; 2° pour nous faire expier nos péchés; 3° pour nous préparer par la pénitence à célébrer dignement la fête de Pâques.

10. Le sixième commandement de l'Eglise nous défend d'user, sans nécessité ou sans permission, d'aliments gras le vendredi et le samedi, sous peine de péché mortel.

11. L'Eglise a établi l'abstinence du vendredi et du samedi pour honorer la mort et la sépulture de Notre-Seigneur, et pour nous rappeler chaque semaine, la nécessité de faire pénitence.

## Explication du Tableau

12. Vers le haut de ce tableau, nous voyons Notre-Seigneur Jésus-Christ tenté par le démon dans le désert, après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits. « Si Vous êtes le Fils de Dieu, lui dit Satan, commandez que ces pierres se changent en pains. » Jésus répondit: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »

13. A droite, un prêtre met des cendres sur la tête des fidèles le premier jour de Carême, en disant à chacun: « Souviens-toi, ô homme, que tu

es poussière, et que tu retourneras en poussière. »

14. L'Eglise a institué le jeûne des Quatre-Temps: 1° pour consacrer à Dieu, par la pénitence, toutes les saisons de l'année; 2° pour attirer la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre; 3° pour appeler les grâces de Dieu sur les ministres de l'Eglise, qui reçoivent l'ordination habituellement le samedi des Quatre-Temps.

A gauche, aux Quatre-Temps d'été, est représentée l'ordination des sous-diacres. En descendant, aux Quatre-Temps d'automne, est représentée l'ordination des diacres. En bas, aux Quatre-Temps d'hiver, est représentée l'imposition des mains dans l'ordination des prêtres. Plus haut, à droite, aux Quatre-Temps de printemps, est représentée la consécration des mains dans l'ordination des prêtres.

15. Par Vigile, il faut entendre un jour d'abstinence et de jeûne qui précède certaines fêtes. L'Eglise a institué les Vigiles pour nous disposer, par la mortification, aux fêtes qui les suivent.

16. Les Vigiles sont indiquées sur ce tableau par des médaillons dont les uns sont rectangulaires, les autres ronds. Les premiers indiquent les Vigiles obligatoires en France; les seconds marquent les Vigiles qui n'obligent pas en France.

17. Les Vigiles obligatoires en France sont, en allant de gauche à droite, celles de la Pentecôte, de saint Pierre et saint Paul, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

18. En haut du tableau, à droite, nous voyons le vieillard Eléazar, un des plus illustres Israélites qui périrent durant la persécution d'Antiochus. On le pressait de manger des viandes défendues par la loi, et on voulait l'y contraindre en lui ouvrant la bouche par force.

19. Le haut de ce tableau représente un festin dans lequel on sert de la viande un jour de vendredi. Au centre, nous voyons des personnes des deux sexes prendre part à un bal en temps de Carême. Plus bas, on voit l'enfer, dans lequel tombent ces mêmes personnes.

20. En bas de ce tableau, dans l'angle de gauche, le prophète Jonas prédit la ruine de Ninive.

21. Dans l'angle de droite, on voit saint Jean-Baptiste prêchant la pénitence aux Juifs, pour les disposer à recevoir les grâces de salut que Jésus-Christ devait leur apporter. « Faites pénitence, disait-il, car le royaume des cieux est proche. »